Déboutée par la FIFA, alors qu’elle demandait à rejouer le match du barrage contre le Cameroun, la Fédération algérienne de football (FAF) ne compte pas baisser les bras.

L’instance internationale a rendu vendredi dernier son verdict dans l’affaire Gassama, l’arbitre qui a dirigé le match Algérie-Cameroun en barrage retour du Mondial 2022.

En clair, la FIFA a débouté la FAF. Le match Algérie-Cameroun ne sera donc pas rejoué et les Verts ne verront pas le Qatar.

La FAF se tourne vers le TAS

La Fédération algérienne de football avait déjà indiqué qu’elle saisira le saisir le Tribunal arbitral du Sport (TAS) de Lausanne en cas d’une décision défavorable de la FIFA. « La Fédération algérienne de football (FAF) est disposée à saisir le Tribunal arbitral du Sport (TAS) de Lausanne, dans le cas où le verdict attendu de la Fédération internationale (FIFA) ne sera pas favorable à l’équipe nationale », avait rapporté l’APS citant un membre du Bureau fédéral.

Commentant le verdict de la FIFA, le ministre algérien de la Jeunesse et des Sports a levé voile sur les prochaines actions.

«Nous avons reçu une lettre de la Fédération internationale de Football, ou elle nous informe de sa décision finale à propos du recours déposé par la FAF. Et l'Algérie a le droit le plus absolu de saisir toutes les instances compétentes, conformément aux statuts de la FIFA», a déclaré Abderrazak Sebgag.

On pourrait donc s'attendre à un autre rebondissement dans cette affaire.